

# Convergence

Février 2014

Trimestriel de la CCEF

N°10 - 16 €



## DOSSIER Convention Nationale Novembre 2013

Numéro réalisé par  
Jean-Philippe Bidault,  
*Vice-président et administrateur de la CCEF*

# MISE EN CONFORMITÉ DES RÉGIMES D'ENTREPRISES, UNE AFFAIRE DE PARTENAIRES

**Les régimes de protection sociale complémentaire de retraite, de prévoyance et de santé mis en place avant le 12 janvier 2012 et actuellement en vigueur, ont jusqu'au 30 juin 2014 pour mettre en conformité leurs contrats collectifs en matière de catégories de bénéficiaires.**

Le décret du 09 Janvier 2012 précisant la notion de « catégorie objective pour la détermination du caractère collectif et obligatoire des garanties de protection sociale complémentaires ouvrant droit à exonérations sociales et fiscales » apporte des modifications importantes dans le domaine de la protection sociale complémentaire des régimes de retraite, de prévoyance et de frais de santé de vos clients chefs d'entreprise.

Nous nous engageons au quotidien auprès de la profession comptable pour présenter, à leurs clients chefs d'entreprise, les principales incidences du décret sur leurs régimes et, le cas échéant, leur mise en conformité au regard des évolutions législatives.

[www.ag2rlamondiale.fr](http://www.ag2rlamondiale.fr)



**AG2R LA MONDIALE** le contraire de seul au monde

PRÉVOYANCE  
SANTÉ  
ÉPARGNE  
RETRAITE  
ENGAGEMENT SOCIAL

GIE AG2R MEMBRE DU GROUPE AG2R LA MONDIALE - 35, BOULEVARD BRUNE 75014 PARIS - 433 719 817 RCS PARIS

## Éditorial

par André-Paul Bahuon,  
Président de la CCEF



### Un rendez-vous capital !

Chaque année, à la fin du mois de novembre, les adhérents de notre compagnie peuvent se retrouver à l'occasion de notre Convention nationale.

L'exercice n'est jamais aisé de pouvoir réunir l'ensemble de nos membres issus de tant de professions sur des sujets qui peuvent les concerner tous.

Pour autant, c'est la magie qu'a réussi à réaliser Jean-Philippe Bidault, rapporteur général de cet événement, assisté pour la partie festive et conviviale de Raymond Dijols.

Le bureau de la CCEF et moi-même avons fait le choix de produire les minutes de cette convention, tant les débats et les interventions étaient, d'une part, denses et, d'autre part, intéressants. Cette décision permettra, par ailleurs, à tous ceux qui n'ont pas pu se joindre à nous, de goûter à ce qu'ils ont malheureusement manqué.

Nous avons eu l'opportunité de découvrir une analyse de la crise financière d'une manière « originale » avec Pascal Salin, économiste de renom, et de suivre, comme un conte, la relation d'escroqueries financières et leurs constructions avec Gilles Duteil, expert émérite de ces questions.

Au cours d'un débat traditionnel, les présidents des ordres et associations dont sont issus nos membres, ont pu s'exprimer sur différentes questions portant sur l'interprofessionnalité, dont une interpellation de l'un de nos présidents d'honneur, Jean-Philippe Bohringer, sur la notion du secret professionnel partagé et ses conséquences sur l'exercice quotidien et/ou en cas de mise en responsabilité.

Il s'est agi aussi, au cours de ces deux journées, de débattre autour de l'évaluation d'entreprise dans le cadre d'acquisition. L'autorité en la matière de Jean-François Pansard et l'intervention de Fabrice Vernière, directeur administratif et financier de notre partenaire SAGE, ont permis un échange riche.

C'est tout cela que je vous invite à découvrir au sein de ce nouveau numéro de « Convergence ». Tous les sujets n'auront pas été abordés tels que celui de la structure juridique de regroupement interprofessionnelle qui fait l'actualité de ce début de mois de février, mais ce document dont le contenu est cohérent, vous apportera à nouveau, un éclairage sur tous nos travaux.

La CCEF, c'est votre compagnie, et je forme le vœu que vous portiez votre appartenance à celle-ci avec fierté !

Construisons, ensemble, votre avenir au cœur de l'expertise financière.



# Éditorial

## On parle souvent de la « magie » de la CCEF... Mais c'est vrai !

par Gérard Varona,  
Président d'honneur de la CCEF



Force est de constater que l'année 2013 qui vient de se terminer s'est déroulée dans un contexte de morosité ambiante tant dans l'environnement économique que financier. En participant le 21 novembre dernier à la Convention Nationale de notre Compagnie, quelle ne fut pas ma joie de constater que cette morosité que je croyais généralisée n'avait pas affecté la CCEF. Bien au contraire, notre Compagnie toute la journée a affiché un enthousiasme et un dynamisme formidables, ce qui s'est reflété dans la diversité et l'actualité des sujets qui ont été traités. Je réalisais, en préparant ces quelques lignes, que voilà plus de vingt ans, que la CCEF pour sa convention réussit à mobiliser de nombreux professionnels d'horizons différents et que, chaque année, c'est le même bonheur de se retrouver.

Pendant les trois années durant lesquelles vous m'avez confié la présidence de notre Compagnie, et même si j'avais su apprécier, déjà en tant qu'adhérent, le dynamisme et le dévouement de ses membres, j'ai eu l'occasion de mesurer combien la CCEF ce sont EUX. Ce sont ses membres qui en ont fait ce qu'elle est aujourd'hui et c'est encore eux qui feront ce qu'elle sera DEMAIN.

Je veux évidemment rendre un hommage appuyé au nouveau président de notre Compagnie André-Paul Bahuon, ami de longue date, qui insuffle à notre Compagnie une énergie sans pareille... Je savais qu'en le portant à la présidence de notre Compagnie, il contribuerait par ses talents de manager, ses qualités d'innovation et de créativité, son dynamisme et son sens du partage, à maintenir et même à renforcer l'attractivité de notre Compagnie. C'est chose faite après douze mois de mandat. Notre convention en a été le reflet. La richesse des thèmes qui ont été abordés, la qualité et la diversité des intervenants qui se sont exprimés sont d'évidence les signes d'une bonne santé intellectuelle !!!

On parle souvent de la « magie » de la CCEF... Mais c'est vrai ! La CCEF a démontré depuis vingt ans qu'elle sait rassembler dans la diversité... Différence des métiers, des activités professionnelles, des savoir-faire, des expériences plus ou moins assises des uns et des autres... Mais au-delà de ce côté fédérateur de la CCEF, est ancrée la volonté de chacun de vouloir contribuer à la qualité et dans nos travaux et dans nos relations humaines les uns envers les autres. La CCEF est une grande famille que l'on a plaisir à côtoyer !!!

Dans ce climat de confiance et de partage de compétences, le débat sur une nécessaire interprofessionnalité a très vite vu le jour, s'est renforcé avec la succession de manifestations toujours plus riches et reste aujourd'hui, je le crois, un enjeu majeur dans l'évolution de l'exercice de nos métiers. En effet, la réglementation européenne qui encadre les services plutôt que les acteurs, a sensiblement évolué au cours de ces dernières années et ce mouvement devrait se poursuivre. En outre, sa transposition législative et réglementaire en France intègre parfois des particularités, qui peuvent en perturber la bonne compréhension : statut de conseiller en investissements financiers, crowdfunding. Comment alors concilier au mieux ce différentiel de paradigmes entre les prestations, qui ont un champ réglementaire propre, et les acteurs, dont les dispositifs consacrent la notion de « statut » ? Cette difficile adéquation entre services et acteurs ne constitue-t-elle pas un réel handicap pour le futur des professionnels libéraux ? Pour reprendre le développement qu'a fait Pascal Salin au cours de son intervention, l'excès de réglementation ne pourrait-il pas troubler le jeu des acteurs et du marché ?

C'est, je pense, un vrai sujet... Nous sommes tous concernés par ces évolutions législatives car nous assistons peu à peu à une structuration des métiers et des organisations en dehors de nos professions réglementées. Il semble plus que jamais impératif de travailler ensemble à un mode d'exercice qui nous permette de répondre à ces nouvelles exigences. La CCEF a indéniablement un rôle important à jouer dans ce débat.

# Éditorial

## Bonne nouvelle, nous ne sommes pas en crise ! Nous avons changé de modèle

par Jean-Philippe Bohringer,  
Président d'honneur de la CCEF



Car les crises sont faites pour être courtes et nous vivons une radicale mutation économique, financière et culturelle. Notre modèle économique de l'après seconde guerre mondiale, basé sur une croissance, elle-même alimentée par la demande intérieure, qui à son tour assurait les recettes fiscales et le financement de la dépense publique est révolu.

La mondialisation de l'économie, l'exportation inévitable de notre savoir-faire industriel pour conquérir de nouveaux marchés et l'importation massive de produits manufacturés à des coûts de main-d'œuvre bradée ont très progressivement fragilisé notre production locale, créant ainsi du chômage, réduisant mécaniquement la demande intérieure et les recettes fiscales insuffisantes cette fois pour faire face à l'augmentation de la dette publique.

Mais nos pays sont pleins d'atouts, comme la formation de nos futurs managers, profondément internationale, l'innovation, la recherche, les nouvelles technologies, les services. N'oublions pas également qu'un pays est constitué d'un État, d'entreprises et de ménages. Les ménages sont globalement riches et des entreprises dotées de fonds propres et de trésoreries disponibles. Ne nous concentrons pas que sur la dette publique.

Notre plus grande richesse est certainement dans les jeunes générations qui ont une culture et une formation qui leur donnent une grande lucidité sur la construction de leur activité professionnelle.

Je crois que la CCEF est un carrefour où il faut prendre le temps d'écouter, de réfléchir et de se forger une opinion sur les évolutions de fond, sans oublier d'y associer de jeunes professionnels. Cet espace de liberté et de réflexion doit nous aider en tant experts-comptables, notaires, avocats... à fixer notre propre stratégie et, sans aucun doute, aider nos clients à définir la leur dans un environnement réglementaire et fiscal incertain.

Là encore, notre CCEF est un outil que nous utilisons insuffisamment pour participer et proposer des textes adaptés à l'exercice de nos professions. Le secret partagé est l'exemple type de dossier que nous devons nous approprier ou la lutte contre la fraude fiscale, qui sans remettre en cause sa légitimité, doit nous mobiliser lorsque l'on sait que le projet de loi de finances prévoyait l'obligation de déclarer les schémas d'optimisation fiscale, tant par les personnes qui les commercialisent, que par celles qui les élaborent ou les mettent en œuvre.



# Convention nationale 2013

## Sommaire

### INTRODUCTION AUX TRAVAUX DE LA MATINÉE DU 21 NOVEMBRE

**La CCEF, laboratoire de l'interprofessionnalité** ..... p. 9

Allocution de bienvenue de Maître Christian Bénasse, président de la Chambre des Notaires de Paris

**Le fil rouge de la convention** ..... p. 10

Allocution de présentation des travaux par André-Paul Bahuon, président de la CCEF

### PLAIDOYER POUR UNE ÉCONOMIE LIBÉRALE

Avec le professeur Pascal Salin, interrogé par Jean-Philippe Bidault ..... p. 11

### INTERPROFESSIONNALITÉ

**Évolution de l'expertise financière : dialogue de quatre professions** ..... p. 19

Table ronde animée par Jean-Philippe Bidault, avec : Christian Bénasse (président de la Chambre des Notaires de Paris), Christiane Féral-Schuhl (vice-présidente du Conseil National des Barreaux, Bâtonnier du Barreau de Paris), Thierry Moreau (président de la Chambre des Indépendants du Patrimoine - décédé le 3 janvier 2014) et Michaël Fontaine (Président du Comité Interprofessionnalité du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts Comptables)

### FRAUDES DE PONZI ET FRAUDES PYRAMIDALES :

**Détecter pour prévenir** ..... p. 27

par le professeur Gilles Duteil, expert judiciaire

### CONCLUSION DE LA JOURNÉE

**Intervention de Michel Chassang, président de l'UNAPL** ..... p. 34

par le professeur Gilles Duteil, expert judiciaire

**Les Diplômés de la promotion 2012-2013** ..... p. 35

### COMPTE-RENDUS DE TRAVAUX

**Évaluation des entreprises et croissance externe** ..... p. 38

Table ronde animée par Jean-François Pansard, président de la Commission « Évaluation et transmission des entreprises », réunissant : Fabrice Vernière, directeur administratif et financier de SAGE, Dominique Lévêque, commissaire aux comptes, Laurent Mahéo, représentant de la DFCG Paris Ile-de-France

**Évaluation des incorporels** ..... p. 45

Présenté par Pierre Préau, Évaluateur d'entreprises et de marques, conseil en finance d'entreprise

Convergence, revue trimestrielle de la Compagnie des conseils et experts financiers (CCEF) - Association Loi 1901

Dossier « Convention nationale 2013 ». Ce numéro 10 est daté de Février 2014.

Directeur de la publication : André-Paul Bahuon

Rédacteur en chef : Jean-Philippe Bidault - Assistés de Sylvie Gaillet-Latté

CCEF - 20, rue de l'Arcade, 75008 Paris - Tél : 01 44 94 27 70

Prix du numéro : 16 euros TTC - Abonnement 2014 : 47,84 euros TTC

Commission paritaire en cours

ISSN : 2270-8413 - dépôt légal à parution

Éditeur : © NATCOM - Réalisation, crédit photos - Tél : 01 47 30 31 32

Imprimerie de l'Etoile - Zone artisanale de Sainte-Anne - 61190 Tourouvre

Photo : © Denis Chatelain - PAL SECAM Communication